



**PROCES-VERBAL D'ASSEMBLEE GENERALE DE LA
MAISON D'ENFANTS D'AVENCHES
tenue à la Maison d'Enfants d'Avenches, le 6 juin 2012
dès 20.00 h.
* * * ***

L'assemblée générale est présidée par Jean-Baptiste Knopf, président.
Le procès-verbal est tenu par Sabine Hofmann.

Le président de l'assemblée souhaite la bienvenue aux membres présents et excuse les personnes ayant pris la peine de le faire.

Il constate que l'assemblée générale a été convoquée par voie de presse et aux associés qui étaient personnellement connus et que, dès lors, cette assemblée est régulièrement convoquée et peut valablement délibérer sur tous les points à l'ordre qui est le suivant :

1. Procès-verbal de l'assemblée générale du 8 juin 2011 et de l'assemblée extraordinaire du 3 octobre 2011
2. Rapport du président
3. Rapport du directeur
4. Comptes 2011
5. Rapport de l'organe de révision
6. Discussions et décharges
7. Désignation de l'organe de révision pour l'exercice 2012
8. Cotisation annuelle
9. Divers et propositions individuelles.

Cet ordre du jour ne suscite aucune remarque.

1. **Procès-verbal de l'assemblée générale du 8 juin 2011 et de l'assemblée extraordinaire du 3 octobre 2012**

Ces procès-verbaux sont lus par Sabine Hofmann.

M. Jean-Baptiste Knopf, président, y apporte deux modifications :

Assemblée générale du 8 juin 2011 : fin de première page, « ... qu'à connu la Mea depuis 1998 », il s'agit de 2008.

Assemblée extraordinaire du 3 octobre 2011 : haut de la 2^{ème} page, « ... par le fonds de rappel. », il s'agit du fonds Drapel & Doleyres.

Les procès-verbaux sont adoptés à l'unanimité par l'assemblée.

2. **Rapport du président**

Le président Jean-Baptiste Knopf lit son rapport dans lequel il fait état des travaux effectués en 2011.

Il adresse ses remerciements aux entreprises qui ont œuvré dans les rénovations du bâtiment, aux enfants, au personnel, au SPJ, à l'OFJ, à la LORO, aux membres du Comité et au directeur qui tous ensemble ont rendu ces travaux possibles.

Il remercie encore le travail effectué à la Maison d'Enfant avec les enfants et relève l'empathie des travailleurs sociaux.

3. **Rapport du directeur**

Monsieur Filipec lit son rapport et précise notamment les projets envisagés pour la maison achetée en 2011 par l'Association. Quatre propositions ont été déposées au SPJ :

- Un accueil de jour extra-scolaire
- Un accueil de jeune-fille
- Un centre de coaching familial
- Un Point-rencontre

Il profite de l'occasion pour remercier chaleureusement l'ensemble du personnel, le comité, les membres de l'Association, les citoyens d'Avenches, le SPJ, l'OFJ pour leur excellente collaboration au service des enfants.

4. **Comptes 2011**

Les comptes ont été distribués aux membres présents et figurent dans le rapport annuel.

Gaëtan Aeby commente l'évolution des différents postes des comptes, ainsi que des fonds de l'association.

M. Renaud demande quelques précisions sur ce qu'est MATAS et sur la tâche qui lui incombe. M. Dragutin Filipec, directeur, lui répond.

M. Gaëtan Aeby remercie M. Filipec, directeur et Mme Schneuwly, secrétaire-comptable, pour la qualité de leur travail dans la tenue des comptes.

5. **Rapport de l'organe de révision**

Le rapport établi en date 29 mars 2012 par notre organe de révision, la Fiduciaire Fidoffice SA à Lussy-sur-Morges, est lu par Gaëtan Aeby.

6. **Discussions et décharges**

Sans discussion, les rapports du président et du directeur, ainsi que les comptes sont adoptés à l'unanimité.

Décharge est votée au comité pour sa gestion, à l'unanimité également.

7. **Désignation de l'organe de révision pour l'exercice 2012**

Nomination de Fidoffice SA à l'unanimité sur proposition du comité.

8. **Cotisation annuelle**

Le président Jean-Baptiste Knopf propose à l'assemblée que cette cotisation soit maintenue à Fr. 50.—par an. L'assemblée accepte à l'unanimité

9. **Divers et propositions individuelles**

M. Eric Schurch adresse les meilleurs messages de la municipalité d'Avenches et remercie pour tout ce qui est entrepris à la Maison d'Enfants pour les enfants accueillis. Il rappelle que la municipalité est disponible pour toute question.

Sans autre point, l'assemblée générale est levée à 20 heures 35.

Avenches, le 6 juin 2012

Le président de l'assemblée :
Jean-Baptiste Knopf

La secrétaire de ce procès-verbal :
Sabine Hofmann